

SPECTRA *infos*

INGENIERIE EN ACOUSTIQUE & INSONORISATION INDUSTRIELLE

ARCHITECTE DE SILENCE



EDITO

Bonjour,

La démarche que l'équipe dirigeante à mise en place depuis fin 2006, qui a contribué à l'excellent résultat financier en 2008, nous permet de passer avec plus de sérénité la crise économique internationale actuelle.

La cohésion de l'équipe **Spectra** est un atout prédominant pour obtenir des résultats en 2009 équivalents à ceux de 2008.

Notre éthique ainsi que notre politique de management restent inchangés, nous ne rentrerons pas dans une guerre des prix qui ne ferait qu'amplifier le déséquilibre économique.

Notre corporation se doit de maintenir une image en phase avec notre volonté d'innover et de progresser plus vite sur la voie du développement durable.

Notre ambition est d'étendre, avec nos fournisseurs et nos clients, un climat de confiance en redonnant un vrai sens au mot partenariat.

Laurent WOITIER

SECTEUR *Actu*

• Bruit de voisinage

Le ministère de la Santé et le CIDB ont élaboré un guide du maire qui concentre en moins de 20 pages l'essentiel des outils et informations pratiques à connaître pour mener une politique équilibrée de gestion des nuisances sonores de voisinage.

Les Français sont nombreux à se déclarer gênés par le bruit, en particulier dans les agglomérations où il constitue l'une des principales réclamations des habitants.



www.bruit.fr/guides/guide_maire_bruits_voisinage.pdf

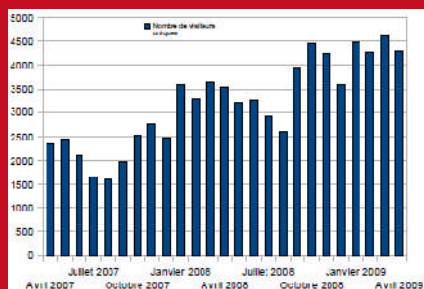
SPECTRA *Actu*

• Etude acoustique en Algérie

Suite à un appel d'offre de Vinci Grands Projets, notre société a été retenue pour réaliser l'étude acoustique initiale concernant la première ligne du métro de la ville d'Alger. Deux de nos acousticiens ont réalisés les mesures acoustiques au mois d'Avril. Nous vous communiquerons plus de renseignements dans la prochaine lettre d'informations.

• www.spectra.fr en progression

Nous avons multiplié par 2 le nombre de visites unique sur notre site internet en 2 ans.



www.spectra.fr

TECHNIQUES & MATERIAUX

• LOGICIEL INRS - RayPlus

Un logiciel d'acoustique prévisionnelle

L'INRS diffuse depuis 2004 RayPlus Acoustique, une nouvelle version de RAYSCAD+, logiciel de prévision des niveaux sonores dans les locaux industriels. Elle apporte des améliorations ergonomiques. La méthode de calcul prévisionnel évalue les niveaux sonores dans tout type de local.

Il offre également la possibilité de réaliser des cartographies du bruit pour différentes octaves ou différents cas de traitements acoustiques. Enfin, il permet d'établir des courbes de décroissance sonore et d'améliorer la conformité d'un local.



PLANÈTE SPECTRA

• Résultat audit

Suite à l'audit de suivi N°2, nos trois certifications ont été validées : ISO9001 – ISO14001 – OHSAS18001

• Trophée Idée alsace

Le 28 mai 2009 a eu lieu la remise des trophées « idées alsace » pour l'année 2009. Récompensant les initiatives pour le développement durable.

Vous pouvez retrouver les lauréats sur le site : → www.ideealsace.com

Spectra étant un des membres actifs de cette démarche depuis 2 ans.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Décret du 19/07/2006 Exposition des travailleurs aux risques dus au bruit.

Valeurs d'exposition inférieures déclenchant l'action

(1^{er} seuil) Lexd = 80dB(A) ou Lpc = 135dB(C)

Valeurs d'exposition supérieures déclenchant l'action

(2^{ème} seuil) Lexd = 85dB(A) ou Lpc = 137dB(C)

Valeurs limite d'exposition

(3^{ème} seuil) Lexd = 87dB(A) ou Lpc = 140dB(C)

SPECTRA EN DIRECT : ETUDE DE CAS

Réalisation



Écran Acoustique



Bouygues Telecom

• PREAMBULE

A Montigny-le-Bretonneux (78), la société Bouygues Télécom vient de se doter d'un Data Center HQE de 2400m².

Ce nouveau centre informatique se veut exemplaire, et doit répondre notamment aux critères exigeants des bâtiments HQE, dont le bruit est une des composantes.

Notre bureau d'étude a été retenu pour la conception, la fabrication et pose d'un écran acoustique hors-normes permettant de garantir la conformité du site avec la réglementation bruit.



• PRESENTATION

Ce nouveau bâtiment, équipé de 10 groupes froids et 7 groupes aéros-réfrigérants en terrasse, doit répondre aux exigences de l'arrêté du 23 janvier 1997, imposant des valeurs

d'émergences globales de 3dB(A), période nocturne et 5dB(A), période diurne en limite de propriété d'un hôtel Holiday Inn situé à environ 100m. Ces normes sont respectées grâce à un mur de ht.6m ceinturant les blocs énergie.

• TECHNIQUES

Objectif : Gain acoustique de 13dB(A) et respect des contraintes de ventilation.

La solution retenue, pour limiter l'impact acoustique de ces équipements, est la mise en

place d'un écran acoustique de périphérie 104ml et ht.6m, constitués de baffles acoustiques avec résonateurs et bec d'attaque.

Solution validée par l'acousticien référent au chantier – Bureau d'étude Gh Acoustique.

• ARRETE DU 23/01/1997

Relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement.

- ✓ Définit les émergences diurne et nocturne à respecter en ZER
- ✓ Définit les niveaux sonores maxi à respecter en limite de propriété des installations classées

Texte Intégral sur www.legifrance.gouv.fr

• BAFFLES ACOUSTIQUES :

- Panneaux de laine de roche haute densité (55kg/m²), fabriqués par enroulement pendulaire de différentes couches ;
- Voile de verre anti défibrage et sac polyane étanche ;
- Cadre en acier galvanisé Z275 épaisseur 8/10^{ème}, avec coupe d'onglets et recouvrements dans les angles ;
- Résonateurs ;
- Déflecteurs pour limiter les pertes de charges.

